

Une réunion d'information pour les familles ayant inscrit leur enfant est proposée le :
25 juin à 19h00
Ecole publique Léonard DE VINCI
Bouvines



LE PROJET RIGOLO COMME LA VIE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE BOUVINES

La commune de Bouvines, en partenariat avec Rigolo Comme La Vie, propose aux enfants scolarisés âgés de 3 à 15 ans, un accueil de loisirs du 08 au 26 juillet 2019.

Votre accueil de loisirs c'est aussi pour l'enfant et le jeune :

- Un lieu d'expériences, de loisirs et de découvertes pour développer ses talents
- Des imaginaires et thématiques adaptés favorisant l'aventure
- Une expérience sociale basée sur des principes de respect, de citoyenneté et de solidarité pour bien vivre ensemble et lui permettre de s'ouvrir au monde qui l'entoure.
- Une équipe d'animation formée pour accueillir et accompagner des enfants et jeunes en situation de Handicap

LE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS

HORAIRES	LIEUX D'ACCUEIL
Garderie matin 7h30 à 9h00 09h00 à 12h00 accueil échelonné 9h00-9h30	Ecole publique Léonard DE VINCI Bouvines
Matin 12h00 à 13h30	
Repas 13h30 à 17h00 accueil échelonné 13h30 à 14h00	
Après-midi 17h00 à 18h00	
Garderie soir	

Le projet pédagogique, le planning d'animations et les sorties seront disponibles sur votre accès blog sécurisé KIDIZZ une semaine avant le 1^{er} jour d'ouverture de l'accueil de loisirs.
Vos identifiants vous seront communiqués par mail.

INSCRIPTIONS

VOTRE ENFANT A DÉJÀ FREQUENTÉ L'ACCUEIL DE LOISIRS DE LA COMMUNE DE BOUVINES ORGANISÉ PAR RIGOLO COMME LA VIE

- Sur votre portail Famille :

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : mettre à jour vos informations et celles de votre enfant.
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant sur votre compte.

ou

- A la permanence, aux dates d'ouverture

NOUVELLE INSCRIPTION

- Sur le portail Famille :

- 1 Avant la période d'ouverture des réservations : télécharger le dossier d'inscription à retourner à nos services pour la création de votre compte Famille (légalié sous 2 à 3 semaines).
- 2 Pendant la période d'ouverture des réservations : inscrire votre enfant depuis votre compte.

ou

- A la permanence, aux dates d'ouverture (pensez à vous munir des documents nécessaires).

- INSCRIPTIONS EN LIGNE DU 1^{ER} AU 15 JUIN 2019 SUR : <http://rcvlvoisirs.portail-familles.net/>
- OU PERMANENCES le 14 juin 2019 de 16h à 19h et le 15 juin de 09h à 12h (Matinée)

LE DOSSIER SE COMPOSE DE

- La fiche sanitaire de liaison de l'enfant accompagnée de la photocopie de ses vaccins obligatoires.
- La fiche des représentants légaux de l'enfant et les différents formulaires d'autorisations et d'engagements.
- Une attestation CAF (de moins de 3 mois) faisant apparaître votre quotient familial. A défaut le tarif maximum sera appliqué.
- Votre justificatif de domicile ou celui des grands-parents (de moins de 3 mois) ou d'une attestation de scolarité sur la commune. A défaut le tarif extérieur sera appliqué.



RIGOLO COMME LA VIE se réserve le droit d'accepter les inscriptions hors délai en fonction des places disponibles. Les enfants extérieurs à la commune pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles.

ASSURANCE

Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur si votre police d'assurance couvre les dommages auxquels votre enfant peut être exposé durant les activités de l'accueil de loisirs. Le cas échéant, nous vous invitons à souscrire une assurance extra-scolaire

LE PAIEMENT

Le paiement s'effectue à la réservation

MODES DE RÉGLEMENT

- En ligne : par carte bancaire
- A la permanence : par chèque bancaire à l'ordre de Rigolo Comme La Vie, Espèces, CESU et chèques vacances

Votre facture est disponible sur votre compte famille. Ce document peut vous servir pour votre déclaration de revenus.

Pour les garderies consommées, une facture vous sera envoyée à la fin de la période de l'accueil de loisirs (à régler sous 15 jours).

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

TOUTE PÉRIODE RÉSERVÉE SERA FACTURÉE À L'EXCEPTION DE CERTAINES CONDITIONS :

- Hospitalisation de l'enfant
- Maladie supérieure à 3 jours calendaires et justifiée par un certificat médical précisant le nombre de jours d'absence et remis dans les 5 jours suivant le 1er jour d'absence. La déduction intervenant le 4ème jour.
- Fermeture exceptionnelle de l'accueil de loisirs
- En cas d'éviction de l'enfant décidée par le responsable

TARIFS

Quotient familial	Tarif semaine (5 jours)	Tarif du repas
De 0 à 300 €	8,85 €	2,65 €
De 301 à 600 €	16,60 €	2,65 €
De 601 à 900 €	24,25 €	2,65 €
De 901 à 1200 €	31,00 €	3,80 €
Supérieur à 1200 €	38,60 €	3,80 €
Extérieurs de 0 à 600€	55,15 €	4,30 €
Extérieurs de 601€ à 1200€	57,00 €	4,30 €
Extérieurs supérieur à 1200€	59,00	4,30 €
Garderie	1,30 € la séance	

Supplément Camping 6-15 ans
du 17 au 19 juillet 2019 = 6,00 €
(3 jours – 20 places)

Pour rappel, le nombre d'enfants est pris en considération dans le quotient familial.
Le règlement s'effectue à l'inscription.

Pour bénéficier des tarifs Bouvinois 2019, les familles devront justifier d'un des éléments suivants :

- Etre domicilié sur la commune (justificatif de domicile)
- L'enfant est scolarisé dans une école de la commune
- Les grands parents de l'enfant sont domiciliés sur la commune (justificatif de domicile)



ACCUEIL DE LOISIRS

Pour la commune de Bouvines

Du 08 au 26 juillet 2019



ASSOCIATION RIGOLO COMME LA VIE
1,62 boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
03 28 33 32 08 - rclv.loisirs@rigolocommelavie.fr



Rigolo
Comme
La Vie !

Nos autres partenaires

